

**MICROWAVE VISION**

Siège social : 17, avenue de Norvège – 91140 Villebon sur Yvette  
Société anonyme au capital de 1.256.433 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017



**RSM Paris**  
Membre de RSM International  
26 rue Cambacérés  
75008 PARIS

**Auditeurs & Conseils Associés**  
Membre de Nexia International  
31 rue Henri Rochefort  
75017 PARIS

## **MICROWAVE VISION**

Siège social : 17, avenue de Norvège – 91140 Villebon sur Yvette  
Société anonyme au capital de 1.256.433 euros

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

À l'assemblée générale de la société MICROWAVE VISION,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MICROWAVE VISION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Evaluation des titres de participation**

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 33 874 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 2.4 Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

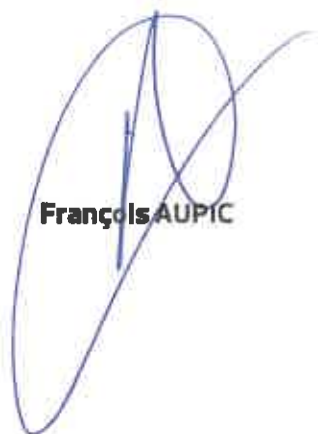
W

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 avril 2018

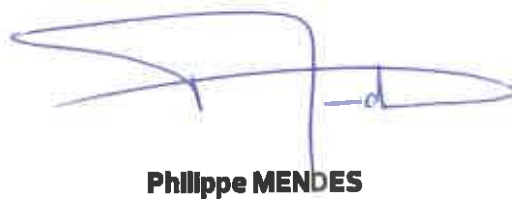
Les commissaires aux comptes

**RSM Paris**



**François AUPIC**

**Auditeurs & Conseils Associés**



**Philippe MENDES**



## **Comptes annuels au 31 décembre 2017**

***MICROWAVE VISION SA  
17 Avenue de Norvège  
91140 Villebon sur Yvette  
SIREN : 340 342 153***


**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (D)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	984 207	682 471	301 826	0,3%	435 983	0,4%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	447 288		447 285	0,4%	113 757	0,1%
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	62 916	79 512	13 494	0,01%	18 343	0,02%
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	33 673 045		33 673 045	25,73%	33 673 045	27,06%
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 001 397		1 001 397	0,7%	2 363 210	1,9%
Autres immobilisations financières	893 926		893 926	0,6%	708 110	0,5%
<b>TOTAL (I)</b>	<b>37 883 466</b>	<b>761 983</b>	<b>37 131 483</b>	<b>26,00%</b>	<b>37 582 058</b>	<b>41,10%</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	29 769 142	72 000	29 697 042	0,2%	26 658 736	2,4%
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	434 143		434 143	0,00%	379 850	0,4%
. Autres	8 126 432		8 126 432	6,5%	2 679 009	2,4%
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	3 807 300		3 807 300	3,2%	22 308 100	24,0%
Instruments de trésorerie						
Dépendances	16 325 878		16 325 878	17,1%		
Charges constatées d'avance	102 037		102 037	0,1%	108 078	0,1%
<b>TOTAL (II)</b>	<b>57 944 750</b>	<b>72 650</b>	<b>57 772 100</b>	<b>60,2%</b>	<b>52 311 881</b>	<b>57,0%</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	48 383		48 383	0,0%	87 209	0,1%
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)	25 942		25 942	0,0%	464 806	0,5%
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>95 912 791</b>	<b>834 633</b>	<b>94 978 158</b>	<b>100,0%</b>	<b>90 355 265</b>	<b>100,0%</b>





MICROWAVE VISION

**BILAN PASSIF**

page 2

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice clos le</b> <b>31/12/2017</b> <b>(12 mois)</b>		<b>Exercice précédent</b> <b>31/12/2016</b> <b>(12 mois)</b>	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )	1 258 433	1,25	1 258 433	1,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	52 485 211	52,20	52 485 211	52,14
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	368 971	0,37	368 971	0,36
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	-4 168	-0,01	101 910	0,10
Report à nouveau	3 729 193	3,69	5 419 731	5,25
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>483 598</b>	<b>0,51</b>	<b>-1 955 853</b>	<b>-2,16</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	58 001	0,06	49 884	0,05
<b>TOTAL (I)</b>	<b>58 356 328</b>	<b>57,44</b>	<b>57 795 662</b>	<b>55,97</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	26 942	0,03	454 808	0,52
<b>TOTAL (III)</b>	<b>26 942</b>	<b>0,03</b>	<b>454 808</b>	<b>0,52</b>
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires	4 000 000	4,01	4 000 000	4,46
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	101 011	0,11	251 922	0,24
. Découverts, concours bancaires			873 036	0,79
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 094 503	1,09	2 115 184	2,30
. Associés	2 783 731	2,84	3 162 068	3,25
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	4 250	0,00	4 800	0,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 951 039	28,97	21 018 713	23,45
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	371 022	0,38	119 802	0,13
. Organismes sociaux	241 804	0,25	171 835	0,19
. Etat, impôts sur les bénéfices	8 441	0,01	3 523	0,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	471 852	0,50	484 884	0,51
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	23 100	0,02	29 800	0,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	151 188	0,16		
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance	131 411	0,14	85 941	0,09
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>36 172 641</b>	<b>36,08</b>	<b>32 182 898</b>	<b>35,38</b>
Ecart de conversion passif	(V)	-423 837	1 588	0,00
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>34 978 748</b>	<b>34,36</b>	<b>30 355 856</b>	<b>33,00</b>


**MICROWAVE VISION**
**COMPTE DE RÉSULTAT**

page 3

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	Francs	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>6 032 700</b>	<b>8 046 348</b>	<b>14 049 048</b>	100,01	<b>12 617 771</b>	100,01	<b>1 431 269</b>	11,36
Produit de marchandises								
Production vendue biens	3 581 631	228 820	3 806 152	27,28	2 708 270	21,44	1 096 573	39,48
Production vendue services	2 421 069	7 822 820	10 243 889	72,73	9 909 462	78,56	334 397	3,26
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>14 468 628</b>	102,30	<b>12 682 231</b>	100,31	<b>1 786 397</b>	14,17
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 308 732	16,43	1 234 918	9,78	1 073 822	8,46
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			8 000 318	57,60	9 015 753	71,86	-10 436	-0,08
Impôts, taxes et versements assimilés			78 319	0,56	98 896	0,78	-20 577	-0,16
Salaires et traitements			1 478 023	10,52	1 185 831	9,40	292 192	2,46
Charges sociales			681 600	4,85	441 132	3,48	240 468	1,91
Dotations aux amortissements sur immobilisations			178 813	1,27	229 514	1,81	-50 701	-0,40
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			323 688	2,30	235 465	1,86	88 223	0,70
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>13 957 778</b>	99,30	<b>12 412 362</b>	98,27	<b>1 545 416</b>	12,46
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>450 749</b>	3,21	<b>269 869</b>	2,14	<b>180 880</b>	1,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			217 040	1,54	230 676	1,82	-13 636	-0,11
Reprises sur provisions et transferts de charges			624 355	4,44	304 809	2,40	319 546	2,53
Différences positives de change			878 161	6,25	619 129	4,91	259 032	2,04
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			183 061	1,30	36 307	0,28	146 754	1,16
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>1 982 667</b>	14,04	<b>1 187 921</b>	9,43	<b>794 746</b>	6,28
Dotations financières aux amortissements et provisions			25 042	0,18	624 355	4,93	-599 313	-4,69
Intérêts et charges assimilés			601 167	4,28	666 540	5,26	-65 373	-0,52
Différences négatives de change			1 286 630	9,16	465 310	3,67	821 320	6,50
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>1 912 881</b>	13,69	<b>1 756 220</b>	13,86	<b>156 661</b>	1,25
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>130 786</b>	0,93	<b>-467 351</b>	-3,67	<b>598 137</b>	4,71
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>589 628</b>	4,20	<b>-177 482</b>	-1,40	<b>767 110</b>	6,07



MICROWAVE VISION

**COMPTE DE RÉSULTAT**

page 4

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (17 / 16)	
		%		%		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 852	0,16			24 852	0,16
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>24 852</b>	<b>0,16</b>			<b>24 852</b>	<b>0,16</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 087	0,03	1 636 681	12,57	-1 631 594	-0,13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	133 504	0,86			133 504	0,86
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 427	0,06	11 018	0,08	-4 591	-0,04
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>144 678</b>	<b>1,00</b>	<b>1 647 699</b>	<b>12,65</b>	<b>-1 503 827</b>	<b>-0,11</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-119 826</b>	<b>-0,84</b>	<b>-1 647 399</b>	<b>-12,49</b>	<b>1 527 573</b>	<b>0,11</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-13 704	-0,10	132 338	1,00	-146 042	-1,00
<b>Total des Produits (I+II+V+VII)</b>	<b>16 335 979</b>	<b>114,20</b>	<b>13 872 162</b>	<b>100,00</b>	<b>2 463 817</b>	<b>17,78</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>15 852 383</b>	<b>112,34</b>	<b>15 828 011</b>	<b>120,44</b>	<b>24 372</b>	<b>0,18</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>483 596</b>	<b>3,44</b>	<b>-1 955 850</b>	<b>-16,44</b>	<b>2 439 446</b>	<b>18,13</b>
	<b>Bénéfice</b>				<b>Perte</b>	
Dont Crédit-bail mobilier	6 611	0,05	14 310	0,11	-7 699	-0,06
Dont Crédit-bail immobilier						



## Table des matières

<b>1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>7</b>
<b>2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>7</b>
2.1. CONVERSION DES ETABLISSEMENTS AUTONOMES .....	7
2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	8
2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	8
2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	8
2.5. STOCKS .....	8
2.6. CREANCES.....	8
2.7. OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES .....	8
2.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT .....	9
2.9. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES SUR FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS .....	9
2.10. PROVISIONS.....	9
2.11. INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE.....	9
2.12. RECONNAISSANCE DES PRODUITS .....	9
2.13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	10
2.14. INTEGRATION FISCALE .....	10
<b>3. NOTES SUR LE BILAN .....</b>	<b>11</b>
3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	11
3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	11
3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	11
3.4. VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIF IMMOBILISE .....	12
3.5. STOCKS.....	12
3.6. CREANCES CLIENTS.....	12
3.7. AUTRES CREANCES .....	13
3.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT .....	13
3.9. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE .....	13
3.10. CAPITAUX PROPRES .....	13
3.11. VARIATIONS DES PROVISIONS.....	14
3.12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	15
3.13. DETTES FOURNISSEURS.....	15
3.14. DETTES FISCALES ET SOCIALES.....	15
3.15. COMPTE DE REGULARISATION PASSIF .....	16
<b>4. AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>17</b>
4.1. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER .....	17
4.2. DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	17
4.3. VENTILATION DE LA PRODUCTION VENDUE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE .....	17
4.4. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE.....	17
4.5. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS .....	18
4.6. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS ENTREPRISES LIEES.....	18
4.7. EFFECTIF MOYEN EMPLOYE DURANT L'EXERCICE.....	18
4.8. REMUNERATION DES DIRIGEANTS .....	18
4.9. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS .....	19
4.10. ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	19
4.11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	19



## **Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2017 est de 94 978 748 € avant l'affectation du résultat. Le compte de résultat dégage un bénéfice de 483 596 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.  
Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 20/04/2018.

Ils comprennent les comptes de MICROWAVE VISION, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- SATIMO Hong Kong
- MICROWAVE Japon
- MICROWAVE Suède

### **1. Faits marquants de l'exercice**

Dans le cadre de la défense de ses brevets, le groupe Microwave Vision SA a conclu le 8 Mars 2017 un accord stratégique d'échange de propriété intellectuelle avec la société ETS-Lindgren. Cet accord préserve les intérêts des deux parties et a mis fin, de facto, aux procédures juridiques qui les opposaient aux Etats-Unis.

MVG Industries, SAS a signé au cours de l'exercice un nouveau bail pour ses nouveaux locaux à Villejust (Département de l'Essonne). Son établissement brestois a également déménagé dans de nouveaux locaux en 2017.

Le Groupe par l'intermédiaire de sa filiale hongkongaise MV AMS, Ltd a constitué une filiale à Shenzhen en République Populaire de Chine.

### **2. Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes au 31 décembre 2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, relatif au Plan Comptable Général, homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

#### **2.1. Conversion des établissements autonomes**

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :



- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

## 2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

## 2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

- |   |            |
|---|------------|
| • Agencements et installations                  | 5 à 10 ans |
| • Matériels et outillages                       | 3 à 7 ans  |
| • Matériels de transport                        | 5 ans      |
| • Matériels de bureau, informatique et mobilier | 3 à 10 ans |

## 2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 1 % à compter de la cinquième année et des taux d'actualisation allant de 8.5% à 9.1%.

## 2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

## 2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

## 2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice



sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion de créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier mais en résultat d'exploitation

## **2.8. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

## **2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts**

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

## **2.10. Provisions**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent principalement les provisions pour pertes de change.

## **2.11. Indemnité de départ à la retraite**

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2017.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 1% constant
- Convention collective : métallurgie
- Initiative de départ : salarié
- Méthode de calcul : prospective prorata temporis
- Taux d'actualisation : 1,29%
- Rotation du personnel : 5% jusqu'à 50 ans
- Age de départ : 67
- Taux de charges sociales : 47%

## **2.12. Reconnaissance des produits**

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- *Vente de produits et d'études :*

Le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat.

Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.



- **Maintenance :**

Les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au prorata temporis.

### **2.13. Événements postérieurs à la clôture**

Dans le cadre du chantier de simplification, le Groupe Microwave Vision SA a procédé au rachat des titres d'Orbit/FR détenus par les actionnaires minoritaires de cette dernière. Cette opération d'acquisition, soumise aux lois de l'État du Delaware (Etats-Unis), a pris la forme d'une « *Statutory Reverse Merger* », conduisant au rachat en numéraire des actionnaires minoritaires d'Orbit/FR. Cette opération a été réalisée conformément aux termes et conditions d'un "*Agreement and Plan of Merger*" en date du 29 mars 2018 et est effective depuis le 6 avril 2018 suite au dépôt d'un certificat de fusion effectué le 5 avril 2018 auprès de l'Etat du Delaware. Orbit/FR est depuis détenue à 100% par Microwave Vision SA.

### **2.14. Intégration fiscale**

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de groupe.





### 3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

#### 3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2017	Amortissements Au 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
Autres immobilisations incorporelles	984 297	-	-	-	984 297	682 471	301 826
Immobilisations incorporelles en cours	113 767	333 517	-	-	447 284	-	447 284
<b>TOTAL</b>	<b>1 098 064</b>	<b>333 517</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 431 581</b>	<b>682 471</b>	<b>749 110</b>

#### 3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2017	Amortissements Au 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
Matériel et outillage industriel	14 133	-	1 733	-	12 400	14 112	- 1 712
Agencements	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	21 686	-	-	-	21 686	9 045	12 641
Matériel de bureau et mobilier informatique	66 654	-	7 824	-	58 830	56 355	2 475
<b>TOTAL</b>	<b>102 473</b>	<b>-</b>	<b>9 557</b>	<b>-</b>	<b>92 916</b>	<b>79 512</b>	<b>13 404</b>

#### 3.3. Immobilisations financières

	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Titres de participation	33 873 645	-	-	33 873 645
Prêts	2 353 210	88 180	839 993	1 601 397
Autres immobilisations financières	875 658	22 323	4 055	893 926
<b>TOTAL</b>	<b>37 102 514</b>	<b>110 503</b>	<b>844 048</b>	<b>36 368 968</b>

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2017 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant de 650 575 € contre 691 954 € à la clôture de l'exercice précédent.



### 3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Frais de recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	547 314	135 157		682 471
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>547 314</b>	<b>135 157</b>		<b>682 471</b>
Matériels et outillages industriels	15 766	66	1 720	14 112
Agencements	-		-	-
Matériels de transport	4 707	4 338	-	9 045
Matériels de bureau et mobilier informatique	63 657	261	7 563	56 355
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>84 130</b>	<b>4 665</b>	<b>9 283</b>	<b>79 512</b>
Autres immobilisations financières	169 549	-	169 549	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>169 549</b>	<b>-</b>	<b>169 549</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>800 993</b>	<b>139 822</b>	<b>178 832</b>	<b>761 983</b>

### 3.5. Stocks

Néant.

### 3.6. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2017 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France	17 437 636	10 813 544
Suède	23 018	
Hong Kong	568 616	279 262
Japon	92 759	473 608
<b>TOTAL</b>	<b>18 122 029</b>	<b>11 566 414</b>

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.



### 3.7. Autres créances

	31/12/2017	31/12/2016
Etat- crédit d'impôt recherche	2 659 329	2 563 733
TVA déductible	243 327	265 907
Crédit de TVA à reporter	173 162	113 982
TVA sur factures non parvenues	17 654	-
Créditeurs divers (Avances)	4 894	81 428
Liaison financière MV Spain	-	103 288
Liaison financière MVG Industries	798 655	62 943
Liaison MVG AMS, Ltd	33 592	47 519
Liaison financière HK Ind	4 629 876	
Liaison Microwave Vision, Ltd	85	98
<b>TOTAL</b>	<b>8 560 574</b>	<b>3 238 888</b>

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR et CICE dont la quote-part à moins d'un an est estimé à 1 606 400 € (financement CIR 2017).

Les crédits d'impôts recherche des années 2015 et 2016 ont fait l'objet d'un financement auprès de Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 499 000 € et 1 398 705 €.

### 3.8. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2017 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à terme respectivement pour 997 k€ et 2 100 k€

### 3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 102 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de loyers immobiliers pour 25 k€, de redevances et abonnements pour 39 k€, de frais de publicité pour 15 k€ et de charges d'assurances pour 5 k€.

### 3.10. Capitaux propres

	Solde 31/12/2016	Solde résultat 2016	Autres Mouvement s	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2017	Solde 31/12/2017
Capital social	1 256 433	-	-	-	-	1 256 433
Prime d'émission	52 485 211	-	-	-	-	52 485 211
Réserve légale	350 971	-	-	-	-	350 971
Autres réserves	191 510	-	- 195 678	-	-	- 4 168
RAN	5 419 731	- 1 955 859	-	265 321	-	3 729 193
Amortissement dérogatoire	48 664	-	6 427	-	-	55 091
Résultat 2016	- 1 955 859	1 955 859	-	-	-	-
Résultat 2017	-	-	-	-	483 596	483 596
<b>TOTAL</b>	<b>57 796 662</b>	<b>-</b>	<b>- 188 251</b>	<b>265 321</b>	<b>483 596</b>	<b>58 356 328</b>

Le capital social est constitué de 6.282.166 actions d'une valeur nominale 0.20 €



L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont totalement amortis au 31/12/2017.

### Bons de souscription d'actions et Options de souscription d'actions

La situation des titres donnant accès au capital existant au 31 décembre 2017 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	6 juin 2015
Date du conseil d'administration	18 juillet 2015
Nombre de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,50
Date limite d'exercice	18 juillet 2019
Nombre de titres en circulation au 31/12/2016	310 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2017	310 000

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 € ;
- délai d'exercice : 18 juillet 2019.

Sur proposition du conseil d'administration du 20 avril 2017, l'assemblée générale du 22 juin 2017 a prorogé la période d'exercice au 18 juillet 2019

### 3.11. Variations des provisions

	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Provisions pour charges	454 806	25 942	454 806	25 942
Provisions pour dépréciation des actions propres	169 549	-	169 549	-
Provisions pour créances douteuses		72 050		72 050
<b>TOTAL</b>	<b>624 355</b>	<b>97 992</b>	<b>624 355</b>	<b>97 992</b>

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.



### 3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2017 se décompose de la façon suivante :

Echéances	<1an	De 1 à 5 ans	>5ans	TOTAL
Autres emprunts obligataires	-	4 000 000	-	4 000 000
Emprunts établissements de crédit	29 961	71 050	-	101 011
Emprunts et dettes financières diverses	637 000	397 500	-	1 034 500
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées	2 783 731	-	-	2 783 731
<b>TOTAL</b>	<b>3 450 692</b>	<b>4 468 550</b>	<b>-</b>	<b>7 919 242</b>

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 1 090 834 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 38 626 €.

	31/12/2016	Amortissement	Reprise	31/12/2017
Etalement frais d'emprunts	87 209	38 626	-	48 583
<b>TOTAL</b>	<b>87 209</b>	<b>38 626</b>	<b>-</b>	<b>48 583</b>

### 3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs	24 637 773	20 380 398
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 213 866	638 315
<b>TOTAL</b>	<b>26 851 639</b>	<b>21 018 713</b>

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

### 3.14. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2017	31/12/2016
Personnel, charges à payer	208 421	67 319
Organismes Sociaux divers	241 894	165 146
Congés payés (incluant charges sociales)	163 201	58 973
Etat, Impots sur les bénéfices	6 441	0
Etat – charges à payer	23 100	29 900
Taxe sur le CA à déclarer	-	14 719
TVA collectée	471 852	450 166
<b>TOTAL</b>	<b>1 114 909</b>	<b>786 223</b>

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.



### **3.15. Compte de régularisation passif**

Les Produits constatés d'avance d'un montant de 131 411 € correspondent essentiellement à la quote-part des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.



#### 4. Autres Informations

##### 4.1. Détail du résultat financier

Résultat financier	Charges	Produits
Différences et écarts de change	1 236 630	878 151
Dotations et reprises pour dépréciation des actions propres	-	169 548
Dotations et reprises sur pertes de change	25 942	454 807
Intérêts sur comptes courants	75 836	-
Intérêts sur emprunts	55 676	9 562
Intérêts sur concours bancaire courant	176 406	201 005
Produit sur cession des VMP	-	183 061
Autres éléments financier	193 239	6 472
<b>TOTAL</b>	<b>1 763 728</b>	<b>1 902 607</b>

##### 4.2. Détail du résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités	1 767	-
Coûts d'honoraires exceptionnels	133 564	-
Autres éléments exceptionnels	2 920	24 852
Amortissement dérogatoire	6 427	-
<b>TOTAL</b>	<b>144 678</b>	<b>24 852</b>

Le coût des honoraires exceptionnels correspond essentiellement aux frais engagés dans le cadre d'un litige aux USA.

##### 4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2017	2016
France	10 140 702	9 770 297
Europe	219 050	187 797
Asie	3 689 288	2 659 677
<b>TOTAL</b>	<b>14 049 040</b>	<b>12 617 771</b>

##### 4.4. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2017 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 158 803 euros compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.



#### 4.5. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	CA HT		Résultat
					Dernier exercice		
MVG Industries	4 700 000 €	18 016 836 €	100%	18 624 761 €	19 195 467	1 583 500€	
ORBIT/FR	\$ 921 000	\$ 12 510 000	62.17%	11 315 740 €	\$ 45 601 785	-\$ 1 731 375	
MV Georgia	\$ 2 365 253	\$ 108 426	100%	1 881 011 €	\$ 12 831 826	\$ 243 708	
MV Italie SRL	100 000 €	1 919 797 €	100%	1 602 215 €	4 246 298 €	706 520 €	
Rainford	£ 151 001	£ 695 996	100%	449 918 €	£ 10 098 275	£ 734 293	
Microwave Vision, LTD	1 000 000.00 HKD	0	100%	0	0	0	

MICROWAVE VISION est la société mère consolidante du groupe.

#### 4.6. Charges et produits financiers entreprises liées

	Intérêts et charges assimilées	Intérêts et produits assimilés
ORBIT ADVANCED TECHNOLOGIES		201 005
MV ITALY	16 017	
MVG INC	54 225	
AEMI		9 562
MGV JAPAN		16 617
MVG INDUSTRIES	5 594	-
TOTAL	75 836	227 184

#### 4.7. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	5	0	0	1	1	7
Autres employés	0	0	0	1	3	4
TOTAL	5	0	0	2	4	11

#### 4.8. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 734 716 €.





#### 4.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

La société a calculé son accroissement et allègement de la dette future d'impôts en retenant la moyenne des taux d'IS sur les cinq prochaines années soit 29.63%.

	Montant	Impôt
Accroissements: Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements: Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation		
Ecart de conversion passif sur dettes et créances	- 423 837	- 125 583
Total des déficits reportables	1 929 654	571 756

#### 4.10. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Nantissement de fonds de commerce : 5 300 000€ (soit 2 650 000€ auprès du CIC et 2 650 000€ auprès de la Société Générale), montant garantie à l'origine, dans la limite de la dette restant due, au 31/12/2017, la dette s'élève à 107 000€
- Nantissement de 95.1% des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie des emprunts bancaires.
- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.
- Gage d'instruments financiers : 1 000 000 €.
- Caution solidaire des comptes Société Générale

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 741 388€
- Caution marché étranger restitution d'acompte (en USD) : \$55 500
- Garantie de 1ère demande : 296 816,93 €
- Garantie de bonne fin : 202 000 €

#### 4.11. Honoraires des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé au 31/12/2017 des honoraires de commissariat aux comptes pour une valeur totale de 62 000 €.

